

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA PERLE ANGULAIRE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
MAMIE ADJOUA PRES DE L'EPP CITADELLE, Lot 1582, Ilot
68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA PERLE ANGULAIRE »

Objet : INFORMATIQUE ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATION, IMPORT ET EXPORT DE DIVERS EQUIPEMENTS, MATERIELS ET AUTRES PRODUITS OU MARCHANDISES, ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
MAMIE ADJOUA PRES DE L'EPP CITADELLE, Lot 1582, Ilot
68

Dirigeant(s) M DION GONYAMON EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01410 du 07/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10847/GTCA/RC/2023 du 07/02/2023

